

# Master MEEF 2 DEG - Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - 2nd degré

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master MEEF 2 DEG - Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - 2nd degré. 2017, Université de Poitiers. hceres-02028956

**HAL Id: hceres-02028956**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028956>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

### Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - second degré (MEEF 2<sup>nd</sup> degré)

Université de Poitiers

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de la formation et de l'éducation

Établissement déposant : Université de Poitiers

## Présentation de la formation

Ce master relève de la mention *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation Second degré* (MEEF 2<sup>nd</sup> degré). Elle a pour mission première de former des enseignants du second degré (certifié ou professeur de lycée professionnel). Les étudiants étant susceptibles de devenir fonctionnaire d'état, cette mention est contrainte par un certain nombre de textes : le cadre national est fixé par l'arrêté du 27 août 2013 publié au journal officiel du 29 août 2013 ; les connaissances et compétences attendues à l'issue de ce diplôme sont décrites dans l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013 paru au journal officiel du 18 juillet 2013. La première année de master doit permettre de préparer le concours tout en débutant la formation au métier, notamment par l'acquisition progressive d'une culture commune aux personnels de l'enseignement et de l'éducation. Particularité de ce master, les étudiants de deuxième année de master (master 2) lauréats du concours sont également fonctionnaires stagiaires ; à ce titre ils doivent un demi-service d'enseignement en responsabilité dans un établissement du second degré. Ce master est porté par l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) de l'académie de Poitiers, qui est une composante de l'Université de Poitiers. L'Université de La Rochelle cohabilitée par ailleurs ce diplôme.

Seize parcours correspondant à seize disciplines sont proposés : *Allemand, Anglais, Education musicale, Education physique et sportive, Espagnol, Histoire/géographie, Italien, Lettres, Lettres/histoire-géographie en lycée professionnel, Mathématiques, Mathématiques/sciences physiques et chimiques en lycée professionnel, Philosophie, Sciences économiques et sociales, Sciences de la vie et de la terre, Sciences industrielles de l'ingénieur, et Sciences physiques et chimiques*. Les enseignements sont dispensés en présentiel sur quatre sites : Angoulême, Niort, Poitiers et La Rochelle.

## Analyse

### Objectifs

Les objectifs de ce master, décliné en seize parcours dont deux relatifs à l'enseignement en lycée professionnel, sont clairement affichés, l'objectif principal étant de former des enseignants du second degré. Les objectifs scientifiques et professionnels attendus à l'issue de la formation ainsi que les compétences et connaissances du référentiel publié dans l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013 sont donnés. Parmi les connaissances attendues, sont ajoutées « une nécessaire maîtrise des sciences de l'information et de la communication », « une bonne appropriation des sciences cognitives », et « un spectre de connaissances des disciplines enseignées dans le second degré », les modalités d'appropriation de ces connaissances n'étant pas précisées. Il est dommage que l'acquisition d'une culture commune ne soit pas rappelée comme l'un des objectifs principaux de cette mention, et que la modalité « recherche » ne soit pas évoquée dans ces préambules. Les secteurs de débouchés de la formation sont précisés, dans l'Éducation nationale et hors Éducation nationale, notamment par la fiche RNCP. Les étudiants de master 2 ayant échoué au concours sont aidés à le représenter au travers d'un stage filé de pratique accompagnée à raison d'une journée par semaine et la possibilité de suivre les enseignements du master 1 en sus de certains du master 2 via un contrat d'aménagement des études.

<b>Organisation</b>
<p>Tous les parcours obéissent à une même logique de formation, aussi une même structure en cinq unités d'enseignement par semestre en master 1 et trois unités d'enseignement en master 2 a été adoptée. L'ESPE de l'académie de Poitiers a choisi de répartir les ECTS des cinq blocs de compétences suggérés par le comité de suivi des masters (disciplinaire, didactique, recherche, contexte d'exercice du métier, mise en situation professionnelle), à l'intérieur des différentes unités d'enseignement. La culture commune à tous les enseignants du second degré est enseignée à raison de 139 heures dont 30 heures consacrées au numérique, et 69 heures communes avec le master MEEF 1<sup>er</sup> degré. Le master 1 a clairement pour finalité la préparation au concours, puisque l'UE « Formation professionnelle » représente environ 24 % du volume horaire, ce qui est faible si on considère que les autres UE ne participent pas à la professionnalisation. La maquette du master 2 fait état d'un projet interdisciplinaire et partenarial commun aux trois mentions MEEF conduit par groupes (15 heures) qui paraît très intéressant, mais les modalités associées ne sont pas décrites. Le volume horaire global adopté est important en master 1 avec 540 heures (550 heures préconisées au maximum) et en dessous des préconisations (250-300 heures) pour le master 2 avec 216 heures.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>L'Université de Poitiers (université intégratrice de l'ESPE de l'académie de Poitiers) et l'Université de La Rochelle cohabilitent le diplôme. Des enseignements identiques sont dispensés sur quatre sites : Poitiers, La Rochelle, Niort et Angoulême. A noter que quatre parcours sont proposés dans les deux universités. Les parcours du master MEEF 2<sup>nd</sup> degré sont alimentés par les formations de niveau licence de ces deux universités pluridisciplinaires. Des enseignements de préprofessionnalisation sont proposés dans les maquettes de licence, certains de ces enseignements étant accompagnés de stages d'observation. Vingt-huit enseignants chercheurs enseignent à l'ESPE, parmi lesquels vingt sont rattachés aux laboratoires de recherche en appui de la formation et effectuent leurs recherches dans le domaine de l'éducation. Ces cinq laboratoires sont riches en expertise sur les questions éducatives et couvrent des champs de recherche variés et bien en rapport avec les problématiques professionnelles de la formation. Les différents partenaires de l'ESPE (Université de Poitiers, Université de La Rochelle, CNED et rectorat de Poitiers) ont signé une convention cadre en 2015 assortie d'un budget de projet. Le master MEEF 2<sup>nd</sup> degré est donc bien installé, et l'obstacle consistant à proposer les mêmes parcours dans deux universités différentes a été levé par l'adoption d'une maquette de formation identique.</p>
<b>Equipe pédagogique</b>
<p>Les équipes pédagogiques des différents parcours montrent une multiplicité des statuts, gage d'une certaine complémentarité des compétences. Sont ainsi investis dans la mention MEEF 2<sup>nd</sup> degré : 174 enseignants chercheurs dont 54 sont affectés à l'ESPE, 44 enseignants de statut second degré, 6 professeurs des écoles, 9 contractuels, 58 vacataires et 38 formateurs académiques. L'implication des enseignants chercheurs affectés dans une autre composante que l'ESPE est donc très importante, et ce de manière extrêmement marquée en master 1 (exception faite du parcours sciences de l'ingénieur entièrement investi par des enseignants de l'ESPE). Cela correspond à l'aspect disciplinaire des concours du second degré. Peu d'enseignants chercheurs de l'ESPE interviennent en master 1 au profit des enseignants du second degré, qui, nous pouvons le supposer, s'occupent plus particulièrement de l'aspect didactique de la discipline. Les enseignants chercheurs de l'ESPE interviennent très majoritairement en master 2. Il convient également de noter le nombre important de formateurs académiques intervenant dans les formations, signe de l'engagement du rectorat pour la formation des enseignants stagiaires du second degré. Des dispositifs de concertation sont déployés dans chacune des deux universités : des conseils de formateurs de la mention ont lieu toutes les six semaines en sus des réunions intra parcours.</p>
<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>
<p>L'effectif du master 1 MEEF 2<sup>nd</sup> degré s'élève au total en 2015-2016 à 212 étudiants répartis sur 15 parcours puisqu'un certain nombre de parcours n'est pas ouvert. Par ailleurs, 7 parcours affichent des effectifs assez faibles avec moins de 10 étudiants en master 1. Comme souvent observés dans les autres ESPE, ce sont les parcours scientifiques qui ont le plus de mal à recruter, à l'inverse du parcours <i>Education physique et sportive</i> qui, à lui seul, totalise 54 étudiants. Le taux de passage en master 2 s'élève à 61 % alors que le pourcentage de lauréats du concours est d'environ 30 %. Cependant, les chiffres sont à examiner avec beaucoup de minutie puisque fortement corrélés au nombre de places au concours et au nombre de présents, ce qui explique par exemple un taux de réussite au concours très élevé en mathématiques. Ce qui questionne en revanche c'est l'absence totale de réussite en parcours histoire et géographie : aucun admis sur un effectif de 33 étudiants pour la session 2016 et autour de 10 % les deux années précédentes contre un taux de réussite moyen sur toute la France autour de 22 %.</p> <p>Les effectifs de master 2 s'élèvent à 128 en 2015-2016 et sont en augmentation ; le taux de validation est de l'ordre de 77 %. Par ailleurs, 243 étudiants lauréats du concours sont inscrits en Diplôme d'Université, donc en parcours adapté.</p>

### Place de la recherche

L'aspect recherche a toute sa place dans cette mention, au travers de deux unités d'enseignement « formation à la recherche » en master 1 pour un total de 6 ECTS, et deux unités d'enseignement « recherche appliquée » en master 2 pour un total de 12 ECTS. Cette répartition respecte les préconisations du comité de suivi des masters MEEF. De plus, en master 2, l'activité de recherche des étudiants s'appuie sur l'observation et l'analyse des pratiques professionnelles en établissement comme cela est suggéré par le cadre national.

Par ailleurs, un document de cadrage distribué à tous les étudiants donne les attendus de cette formation à et par la recherche, son développement au service de l'éducation semblant constituer une priorité pour la mention et l'ESPE. Ainsi quatre recherches sont actuellement soutenues et investies par l'ESPE dans le domaine des sciences de l'éducation, résultat d'un appel à projet annuel lancé par l'ESPE auprès de ses formateurs. L'organisation de journées d'études qui rendent compte des recherches ainsi réalisées complète ce dispositif.

La fondation d'un institut Carnot a été envisagée avec les trois autres ESPE de la Communauté d'universités et établissements (ComUE), dont l'avenir est incertain.

### Place de la professionnalisation

Compte tenu de la nature même des masters MEEF, la professionnalisation doit y tenir une place prépondérante. Aussi la maquette fait-elle apparaître une unité d'enseignement intitulée « formation professionnelle » au semestre 1 comme au semestre 2 du master 1. Cette unité d'enseignement du master 1 explore les domaines de la psychologie et de la sociologie de l'éducation, la connaissance du système éducatif et constitue le support des stages de pratique accompagnée. Enfin l'aspect didactique des disciplines n'est pas oublié dans le traitement des disciplines de référence, comme l'atteste l'intitulé des unités d'enseignement dédiées. En master 2, les unités d'enseignement concourent entièrement à la professionnalisation. Une place importante est accordée à l'exploitation du stage et à l'analyse de pratiques (55 heures) en groupes de travaux pratiques. Si ces dispositifs sont utiles à l'accompagnement à l'entrée dans le métier, ils ne peuvent suffire à aborder l'ensemble des connaissances et des compétences nécessaires à la professionnalisation de futurs enseignants. L'évaluation autonome du stage questionne d'ailleurs relativement à la notion de formation en alternance intégrative. Enfin certaines problématiques importantes ne sont pas mentionnées dans le dossier (laïcité et valeurs de la république, climat scolaire...). La fiche RNCP est claire et bien renseignée.

### Place des projets et des stages

Quatre semaines de stage de pratique accompagnée sont proposées aux étudiants de master 1, ceci en deux périodes massées de une puis trois semaines. Il est intéressant de noter que le second stage de trois semaines peut se faire à l'étranger. Cette répartition correspond à la fourchette de quatre à six semaines définies dans l'arrêté du 27 août 2013. En master 2 le stage en responsabilité des professeurs stagiaires est effectué à mi-temps, filé sur l'année. Chaque stagiaire bénéficie d'un double tutorat (terrain-ESPE), le référent ESPE visitant l'étudiant une fois sur l'année, ce qui peut paraître assez peu eu égard à l'importance du stage dans cette formation. Une place spécifique est accordée au stage des étudiants de master 2 ayant échoué au concours : ainsi ils suivent un stage de pratique accompagnée d'une journée par semaine encadrés par leur tuteur de terrain, et font l'objet d'une visite de leur référent ESPE.

### Place de l'international

L'ESPE de l'académie de Poitiers a placé l'international comme une de ses priorités bien que la préparation du concours en master 1 comme le stage en responsabilité en master 2 ne favorise guère ce type de mobilité.

La mention 2<sup>nd</sup> degré montre ainsi une politique très volontariste en matière d'échanges internationaux. Elle est partie prenante d'un certain nombre de projets à dimension internationale qui montrent le dynamisme de l'ESPE sur ces questions. Les étudiants ayant un projet de mobilité sont encouragés. Des stages de pratique accompagnée en établissement AEF (Agence pour l'enseignement français à l'étranger) de trois semaines leur sont proposés, de même qu'un accompagnement logistique et un soutien financier. Plus d'une vingtaine de mobilités entrantes a ainsi pu se dérouler depuis 2013-2014 et 8 mobilités sortantes sur la même période en master 1. Les destinations proposées sont l'Espagne, la Hongrie, la République Tchèque, l'Inde ou le Japon.

L'ESPE développe plusieurs types de partenariats qui mobilisent les réseaux institutionnels tels que le Rectorat, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, le réseau des ESPE, des associations internationales, les échanges ERASMUS + ou accords cadre, des partenariats avec des institutions internationales par exemple avec le Mexique.

<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Les étudiants titulaires d'une licence « générale » ou plus sont admis après examen de leur dossier, ceux possédant une licence professionnelle sont entretenus avant sélection. Enfin, la validation des acquis professionnels est également une des modalités d'inscription. Les demandes de réorientation en cours de master sont limitées en nombre et tournées, en début d'année universitaire, vers la mention MEEF 1<sup>er</sup> degré ; elles sont examinées au cas par cas. Il n'est pas mentionné de passerelles vers d'autres masters de l'Université de Poitiers ou de l'Université de La Rochelle, ce qui est dommage, sauf à considérer qu'il n'existe pas dans l'offre de formation de ces deux universités de champ de formation suffisamment proche. Tous les étudiants du master 2 bénéficient d'un tutorat mixte. Une deuxième visite du référent ESPE est prévue en cas de difficulté du stagiaire. Un contrat d'aménagement des études du master 2 est proposé aux étudiants ayant échoué au concours, sous la forme d'une dispense de deux des trois unités d'enseignement, afin de dégager du temps pour re-préparer le concours ; le master 2 se faisant alors sur deux années. L'unité proposée la première année est relative aux savoirs pour enseigner donc la plus « orientée concours ». La prise en compte des profils des étudiants ayant occupé un emploi d'avenir professeur ou ayant été étudiant apprenti professeur n'est pas évoquée.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>Si le centre national d'enseignement à distance (CNED) est évoqué comme partenaire de la formation, rien n'est indiqué quant à son possible investissement dans la formation 2<sup>nd</sup> degré. Les cours sont dispensés en présentiel. Le numérique fait l'objet de 30 heures d'enseignement, dont 10 heures en master 2. Ces heures dédiées ont pour finalité la professionnalisation et le développement de modalités d'enseignement prenant appui sur le numérique, les étudiants expérimentant des modalités de formation variées.</p> <p>L'Université de Poitiers comme l'Université de la Rochelle délivrent le C2i2e (certificat informatique et internet niveau 2 enseignant), la validation se faisant par les compétences. De plus, les étudiants constituent un portfolio de formation de culture numérique qui va donc au-delà du simple C2i2e. Les moyens mis sur le numérique semblent donc importants eu égard au progrès que l'on en attend.</p> <p>Une politique active de validation des acquis de l'expérience professionnelle est en outre présente dans les deux universités.</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>Les évaluations sont de tout type : écrit, oral, production, ceci en contrôle continu comme en examen terminal, exception faite du master 2 qui n'est évalué qu'en contrôle continu. Les unités d'enseignement se compensent au sein d'un semestre mais pas entre semestres. Le jury d'examen se réunit à chaque fin de semestre pour l'attribution des crédits ECTS. A noter que les étudiants jugent les évaluations trop « lourdes », certainement au regard de leur multiplicité. Il conviendrait donc de poursuivre la réflexion sur les modalités d'évaluation menée chaque année par les équipes pédagogiques afin de mieux adapter les évaluations et mieux prendre en compte les avis des étudiants.</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>Le suivi de l'acquisition des compétences est très important, puisqu'il constitue la base de l'évaluation des qualifications professionnelles faite par le jury en charge de proposer la titularisation. Dans ce master le suivi de l'acquisition des compétences s'appuie sur des outils pertinents. Ainsi, les étudiants sont invités à constituer un portfolio numérique où sont regroupés divers éléments émanant de l'étudiant lui-même mais aussi de son tuteur de terrain et de son référent ESPE, ce portfolio étant également associé à de l'analyse de pratiques. Cette association permet aux étudiants de bien repérer le processus d'acquisition des compétences. Le suivi par les tuteurs participe à cette construction en les aidant à l'identification des compétences en cours d'acquisition et celles qui restent à acquérir. Il semble cependant contradictoire que ce processus de suivi qui repose sur la confiance et la participation active du stagiaire donne lieu à une évaluation spécifique au travers d'un dossier au semestre 2 et au semestre 3 et d'un oral professionnel en fin de semestre 4. L'annexe descriptive au diplôme recense bien les compétences développées dans le master. Cependant, en page 8 n'apparaissent que les semestres 3 et 4, qui plus est avec une UE 4 « préparation oral » qui n'existe pas dans la maquette.</p>
<b>Suivi des diplômés</b>
<p>Des enquêtes d'insertion sont menées par les deux universités par des services <i>ad hoc</i>. La temporalité de ces enquêtes explique que l'ESPE ne dispose pas encore de données sur l'insertion des diplômés depuis la mise en œuvre du master MEEF en 2013 ni sur leur poursuite d'étude.</p>

### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Des conseils de perfectionnement se sont généralisés en 2015-2016 au sein de l'Université de Poitiers en regroupant l'ensemble des parcours d'un même champ disciplinaire. Ils rassemblent les étudiants, les responsables des parcours, les inspecteurs des disciplines concernées, un chef d'établissement, des représentants des composantes concernées et des personnels de scolarité. L'Université de La Rochelle devrait commencer cette année à mettre en place ces conseils. La composition différenciée en termes de statut et d'investissement de ses membres doit permettre de piloter correctement les parcours. Les bilans de ces conseils ont déjà donné lieu à des changements de pilotage et de la formation.

Les étudiants sont sollicités par les services communs des deux universités pour évaluer les formations. L'Université de Poitiers a questionné ses étudiants de master 1, l'Université de La Rochelle ceux de master 2. Rien n'est précisé quant aux raisons qui ont motivé ce choix. Ces enquêtes sont encore peu analysées. Elles sont complétées par des conseils réguliers de formateurs.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Une maquette unique a été adoptée entre les différents sites de formation, évitant ainsi toute concurrence entre universités partenaires.
- La mention sait s'appuyer sur un environnement riche en ressources, notamment pour la recherche et les relations internationales.
- La possibilité offerte aux étudiants de master 2 non lauréats du concours de re-présenter le concours dans de bonnes conditions est une vraie plus-value.

### Points faibles :

- Les deux années de formation tendent à se spécialiser (ce qui est en partie inévitable) nuisant à la construction d'un continuum de formation : l'année de master 1 est centrée sur la préparation au concours laissant une faible part aux éléments relatifs à la professionnalisation et l'année de master 2 est essentiellement centrée sur l'accompagnement à l'entrée dans le métier, faisant peu de place aux apports universitaires susceptibles d'accompagner cette entrée dans le métier.
- La culture commune n'apparaît pas encore comme un des enjeux de la mention. La réforme du collège montre pourtant l'urgence qu'il y a à la mettre en place.
- Le taux de réussite au concours dans certains parcours (0 % en histoire-géographie) est faible.
- L'offre de passerelles avec d'autres masters est inexistante.

### Avis global et recommandations :

L'avis est globalement satisfaisant. Le master MEEF 2<sup>nd</sup> degré porté par l'ESPE de l'académie de Poitiers est une formation pensée, et en conformité avec le cadre législatif. Elle souffre cependant d'effectifs faibles dans certains parcours et parfois de résultats insuffisants au concours.

La maquette devrait pouvoir évoluer progressivement vers un rééquilibrage dès le master 1 des heures et des dispositifs dévolus à la professionnalisation en intégrant bien entendu le développement d'une culture commune entre mentions.

L'alternance intégrative en master 2 nécessite de placer le stage non pas comme un élément spécifique de la maquette et à évaluer en tant que tel mais au contraire comme son élément central qui se nourrit de tous les apports de la



formation des différentes unités d'enseignement et qui nourrit en retour toutes les évaluations de ces unités d'enseignement y compris celle du mémoire. Cette alternance intégrative nécessite aussi de définir précisément le rôle des différents acteurs qui participent à cette alternance, pour bien distinguer ce qui relève de l'accompagnement formatif du stagiaire et ce qui relève de son évaluation et de son processus de titularisation. Pour ce faire, des moments de concertation avec les principaux acteurs de cet accompagnement que sont les tuteurs, des moments de formation et la création d'outils (comme des vadémécums) s'avèrent indispensables pour bien définir et préciser les rôles complémentaires des uns et des autres au bénéfice de la réussite du stagiaire.

# Observations de l'établissement

Poitiers, le 22/05/2017

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - DEF-MA180014546 - master « meef 2 deg - métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - 2nd degré ».

Madame, Monsieur,

L'équipe pédagogique du master « meef 2 deg - métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - 2nd degré », ne souhaite pas formuler d'observations sur le rapport transmis par le HCERES. Les recommandations sont globalement conformes à notre analyse, et la majorité d'entre elles, dans la mesure du possible, seront prises en compte dans la mise en place nouvelle offre de formation.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.



V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers  
et par délégation,  
la Vice Présidente  
Virginie Laval